

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

PRIGNAC-ET-MARCAMPS

Elaboration du PLU prescrite par D.C.M. du 09/12/2008
Projet de PLU arrêté par D.C.M. du 11/02/2015
Dossier soumis à Enquête publique du 01/06/2015 au 03/07/2015
PLU approuvé par D.C.M. du 17/12/2015

PLAN LOCAL d'URBANISME

6.2 EMBLEMES RESERVES

sarl METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 19 Mars 1962
33 130 BEGLES

CHARLOT Fabien, paysagiste dplg
75 rue Paul Camelle
33 100 BORDEAUX

LE MAIRE Céline, architecte dplg
10 rue du 19 Mars 1962
33 130 BEGLES



Céline Lemaire
architecte dplg
urbaniste dess

N°	Désignation des opérations envisagées	Bénéficiaire	Surface approximative
1	Aménagement du carrefour R.D 669/V.C n°1	Commune	518 m ²
	- Sur R.D: élargissement pour réalisation d'un rond-point.		
	- Sur V.C 1: emprise portée à 8 m environ		
	- Pan coupé au carrefour		
2	Aménagement du carrefour R.D 669/V.C n°4	Commune	244 m ²
3	Création d'un parc public aux Lurzines	Commune	2221 m ²
4	Elargissement V.C chemin du " Sablas " (emprise de 8m minimum)	Commune	799 m ²
5	Aménagement et sécurisation de la RD669 au niveau des Lurzines	Commune	449 m ²
6	Aménagement d'un accès à la berge du Moron et au sentier de randonnée - parcelle n° 1005	Commune	362 m ²
7	Création d'une aire de repos.	Commune	342 m ²
8	Réserve foncière pour la réalisation de nouveaux équipements publics	Commune	4740 m ²
9	Création d'une voie de desserte des équipements sportifs	Commune	793 m ²
10	Cheminement piéton - Pont du Moron Site naturel (largeur d'emprise (5 m)	Commune	4432 m ²
11	Cheminement piéton - Site naturel de La Chapelle de Magrigne (largeur d'emprise 5 m)	Commune	16890 m ²
12	Cheminement piéton - Pont du Moron - La Cafourche (largeur d'emprise 5 m)	Commune	13478 m ²
13	Cheminement piéton + Passage de canalisation (assainissement) + entretien fossé - Le Moulinot - Moulin de landart (largeur d'emprise 6 m)	Commune	1162 m ²
14	Cheminement piéton - Chemin Entre Deux Monts - Clayac (largeur d'emprise 5 m)	Commune	1679 m ²
15	Cheminement piéton - zone du stade - Chemin du Launa de Nolly (largeur d'emprise 5 m)	Commune	577 m ²
16	Aménagements, installations et constructions nécessaires à la protection, à la gestion et à la mise en valeur du patrimoine préhistorique (grotte de Pair non Pair, gisement " Sur Roc ")	Etat	1529 m ²
17	Aménagements, installations et constructions nécessaires à la protection, à la gestion et à la mise en valeur du patrimoine préhistorique (grotte de Pair non Pair, gisement " Sur Roc ")	Etat	716 m ²
18	Aménagements, installations et constructions nécessaires à la protection, à la gestion et à la mise en valeur du patrimoine préhistorique (grotte de Pair non Pair, gisement " Sur Roc ")	Etat	2360 m ²
19	Création d'une voie de desserte, de sécurisation et d'aménagement de la frange Est des Lurzines (largeur d'emprise de 8m minimum)	Commune	3122 m ²
20	Sécurisation d'une amorce de voirie pour l'aménagement du secteur des Lurzines sud	Commune	116 m ²
21	Sécurisation d'une amorce de voirie pour l'aménagement du secteur des Lurzines centre	Commune	326 m ²
22	Réalisation d'un parc de stationnement	Commune	2540 m ²